

# OPUS XXII SUISSE

Académie  
Européenne  
de Philatélie



SWITZERLAND

2022



# La Suisse : un pays de montagnes et de lacs

Fabien Barnier

Les premiers timbres-poste suisses « grand format » sont émis par la poste suisse en 1914, 1918, 1928, 1930 et 1931. Ces sept timbres-poste représentent tous des paysages de montagne et sont une invitation au voyage et à la découverte de ce pays.

Ils présentent quelques particularités : gravure fine avec impression en taille-douce, fortes valeurs faciales (3, 5 et 10 Francs) et surcharges S.D.N. / B.I.T. pour six d'entre eux.

Les utilisations de ces timbres-poste se rencontrent essentiellement sur les bulletins d'expédition de colis, sur des objets de correspondance expédiés par poste aérienne, sur des formulaires d'expédition d'envois en nombre. Les affranchissements sur des lettres avec valeur déclarée sont moins fréquents et ceux sur des lettres lourdes sont rares. Les utilisations « seul sur document » ou « multiples d'une même valeur » sont particulièrement recherchés.

## I. LES TIMBRES-POSTE NON SURCHARGÉS

Nous présentons chaque valeur par ordre chronologique de mise en service et selon la numérotation du catalogue Zumstein (Z.). Il y a un décalage entre les dates annonçant la mise en service de ces timbres-poste et la première date d'utilisation connue à ce jour. Cette date est susceptible d'être précisée par la découverte de nouveaux documents.

### 1 : 3,00 Fr « Mythen » vert-bleu. (Z. 129 / tirage 1 450 000)

Ce premier timbre-poste est annoncé par le décret N° 62 du 29 juin 1914. Le projet retenu est celui d'Eugène Grasset avec gravure sur cuivre par Jean Sprenger. Ce timbre-poste, comme les suivants, est imprimé en taille-douce par feuilles de 25 timbres-poste (5x5) et par quatre feuilles à la fois, numérotées de 1 à 4. Le papier utilisé est blanc, contient des fils de soie bleus et rouges, et est muni d'un filigrane « grande croix ». La gomme utilisée est blanche ou jaunâtre. La première date d'utilisation est répertoriée à ce jour le 3 décembre 1914 (à noter une oblitération spéciale lors de l'exposition nationale suisse sur les exemplaires du carnet émis à cette occasion le 27 juin 1914).



Fig. 1

Fig. 2 - Bulletin d'expédition privé (Ved. di Serafino Gnechi / Chiavenna) utilisé par un transitaire dans un bureau suisse à l'étranger (Italie) pour l'expédition de trois articles de messagerie de Chiavenna le 15 juin 1916 pour la Suisse à St-Moritz. L'affranchissement à 12,00 Fr correspond au port total pour l'expédition de trois colis en Suisse sur une distance de moins de 100 km : un colis de 54,700 kg (4,40 Fr entre 50 et 55 kg) + un colis de 44,000 kg (3,60 Fr entre 40 et 45 kg) + un colis de 50,000 kg (4,00 Fr entre 45 et 50 kg).

**2 : 5,00 Fr « Rütli » bleu outremer. (Z. 130 / tirage 2 000 000)**

Le deuxième timbre est toujours dessiné par Eugène Grasset, mais il est gravé par Alfred A. Burkhard de Bienne. Tout comme pour le précédent et les suivants, il est dentelé 11 ½ et avec une validité d'utilisation jusqu'au 31 décembre 1942. La première date d'utilisation est répertoriée à ce jour au 20 novembre 1914 (il est également connu oblitéré le 27 juin 1914, comme le précédent, dans le carnet émis lors de l'exposition nationale suisse en 1914).



Fig. 3



Fig. 4 - Grande enveloppe du 79<sup>e</sup> échelon de poids (1,580 - 1,600 kg) expédiée de Genève le 26 octobre 1925 pour la France, à Paris (30 c + 78 x 20 c = 15,90 Fr selon le tarif du 01.10.1924) et en recommandé (40 c selon le tarif du 01.01.1921).

**3 : 10,00 Fr « Jungfrau » violet foncé. (Z. 131 / tirage 1 400 000)**

Le dernier timbre de cette première série de trois exemplaires présente la plus forte valeur faciale. Ce timbre-poste est dessiné par Eugène Grasset puis gravé sur cuivre par Jean Sprenger. La première date d'utilisation répertoriée à ce jour est le 1<sup>er</sup> août 1914. Ce timbre-poste est connu avec la variété « double impression ».



Fig. 5

6 H F

Frankaturen. — Affranchissements. — Affrancazioni.

Gegenstand Objet Oggetto	Gewicht Poids Peso	Aufgabe — Consignation — Impostazione			Wert od. N.N. Valeur ou remb. Valore o rimb.	
		N°	Dat.	Stelle — Office — Ufficio	Fr.	Ct.
2 Pk	4 870 kg 4 920 g	4583	4 VIII			
		4584				

Aufgeber  
Expéditeur  
Mittente *de Bary Cie*

Bestimmungsort  
Destination  
Destinazione *Kimberley*

Taxe — Tassa. *2 x 11.55* Fr. *23.10* Ct.

Vorhandene Frankomarken  
Timbres-poste collés  
Francobolli incollati  
*10.- Reichs*  
*10.- Reichs*  
*10.- Reichs*

Es fehlen — Il manque — Mancano. Fr. *10.-* Ct.



Schweiz. Postverwaltung. — Postes suisses. — Poste svizzere.

Rückmeldung — Bulletin de vérification. — Avviso di rettificazione N° *218*

Amtlich. — Officiel. — Ufficiale.

von *Basel* nach — à — per *Basel*

und zurück — et retour — e di ritorno *Basel*

von *Basel* nach — à — per *Basel*

Fig. 6 - Bulletin de vérification (formule N° 1218. - VII.24) pour l'affranchissement insuffisant de deux colis de 4,870 kg et 4,920 kg expédiés de Basel le 4 août 1926 pour l'Afrique du Sud. Le bureau d'échange de BASEL 17 constate le 5 août 1926 un affranchissement total insuffisant à 13,10 Fr au lieu de 23,10 Fr et demande à l'expéditeur de compléter l'affranchissement manquant (+ 10,00 Fr le 7 août 1926).

4 : 3,00 Fr « Mythen » rouge. (Z. 142 / tirage 6 000 000)

Ce timbre reprend exactement les mêmes caractéristiques que pour le premier 3,00 Fr vert-bleu de 1914. Il est annoncé par le décret N° 23 du 12 février 1918. Il est émis seul et sa première date d'utilisation est répertoriée à ce jour au 2 mars 1918. Il est connu en rouge et rouge carmin. Des variétés d'impression (impression double partielle) et de dentelure (double) sont connues.



Fig. 7



Fig. 8 - Enveloppe avec valeur déclarée de 76 g expédiée de Burgdorf le 15 décembre 1923 dans le régime intérieur à Wynigen (assimilation à un colis postal de moins de 500 g : 30 c) et avec valeur déclarée de 16 000 Fr (5 c par 300 Fr = 2,70 Fr selon le tarif du 01.01.1921). Le droit de factage (Bestellgebühr 50 Rp) est payé par le destinataire (droit pour les articles de messagerie de plus de 5 kg et pour les lettres et boîtes avec valeur déclarée de plus de 1000 Fr).

5 : 3,00 Fr « Mythen » brun. (Z. 177 / tirage 1 500 000)

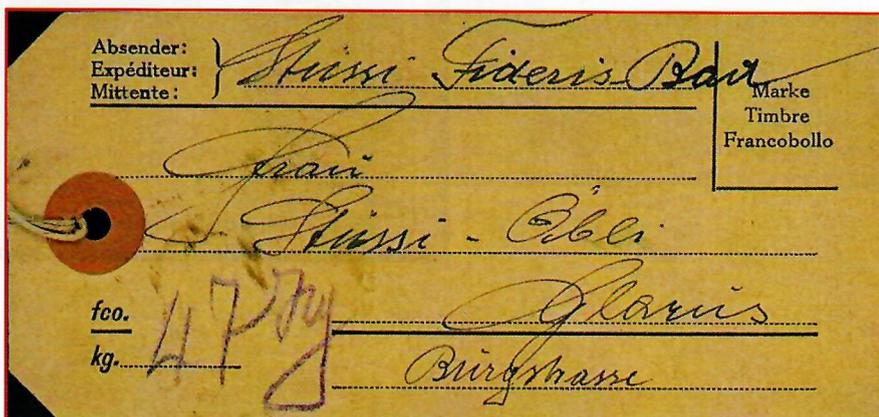
Ce timbre est émis en 1931 à la suite du décret N° 68 du 15 juillet 1931. Son dessin diffère des autres à 3,00 Fr émis précédemment : en effet ce timbre est dessiné par Émile Cardinaux de Muri b. Berne mais il est toujours gravé, comme tous ces « grands formats », par Jean Sprenger de Bienne.



Fig. 9



Fig. 10 - Étiquette-adresse « volante » pour l'expédition d'un colis de 47 kg dans le régime intérieur de Fideris Bad le 28 mars 1924 pour Glarus avec affranchissement insuffisant à 6,00 Fr (au lieu de 6,20 Fr) : colis de plus de 15 kg (2,00 Fr) + 60 c / 5 kg supplémentaires, sur une distance de moins de 100 km (60 c x 7 = 4,20 Fr).



6 : 5,00 Fr « Rütli » bleu. (Z. 178 / tirage 1 656 500)

Le décret N° 7 du 26 janvier 1928 annonce l'émission de ce nouveau timbre-poste qui reprend le dessin et la gravure de Grasset et Burkhard. La nouvelle gravure faite par Sprenger donne un magnifique résultat avec une teinte bleu légèrement différente. La première date d'utilisation est répertoriée au 20 février 1928. Quelques exemplaires non dentelés sont connus.



Fig. 11



Fig. 12 - Bulletin d'expédition (formule N° 1845. - IV.27) pour l'expédition de trois colis entre 9 et 10 kg expédiés de Rebstein le 13 décembre 1928 pour la Sierra Leone à Freetown (3 x 11,80 Fr.).

7 : 10,00 Fr « Jungfrau » vert. (Z. 179 / tirage 390 000)

Le dernier timbre-poste de ces émissions « grand format » est annoncé par le décret N° 27 du 19 février 1930. Ce timbre-poste possède le plus petit tirage. Sa première date d'utilisation est répertoriée à ce jour au 17 mars 1931.



Fig. 13



Fig. 14 - Carte de mise en compte (formule N° 1266a. - IV.28.) utilisée comme support pour l'expédition de 69 « envois par la poste » à 30 c, soit 20,70 Fr. Étiquette-bordereau des droits (formule N° 1876. - VIII.29) du bureau de Bern Transit le 31 janvier 1933.

## II. LES TIMBRES-POSTE SURCHARGÉS S.D.N. / B.I.T.

Des timbres-poste suisses ont été surchargés pour une utilisation par la S.D.N. et le B.I.T. Ces timbres de service ne peuvent être utilisés que par ces deux institutions sur des formulaires à leur en-tête ou avec une marque de service. Le public ne peut donc pas se procurer ces timbres-poste à l'état neuf. La poste suisse a autorisé tout de même la vente de ceux-ci, mais seulement à l'état oblitéré. On retrouve sur le marché philatélique des exemplaires à l'état neuf qui proviennent essentiellement d'exemplaires neufs remis par la Direction des postes suisses au bureau de l'Union Postale Universelle (U.P.U.) à l'intention des pays faisant partie de l'U.P.U.

Les timbres-poste « grand format » furent surchargés pour la Société des Nations « **SOCIÉTÉ DES NATIONS** » (S.D.N.) et pour le Bureau international du Travail « *S.d.N. Bureau international du Travail* » (B.I.T.). Ces trois grosses valeurs faciales sont tirées entre 7 800 et 43 000 exemplaires. Le 3,00 Fr « Mythen » vert-bleu (Z. 129) n'a jamais été surchargé.

### 1 : Les valeurs surchargées pour la S.D.N.

Ces timbres-poste sont émis à partir du 2 juillet 1922 et vendus oblitérés au public à partir du 3 octobre 1922. Toutes ces valeurs sont difficiles à trouver sur documents (bulletins de colis postaux et objets de correspondance expédiés par avion).

Les valeurs surchargées S.D.N. sont les suivantes : 3,00 Fr rouge « Mythen » (Z. 142 / tirage 43 000), 5,00 Fr bleu outremer « Rütli » (Z. 130 / tirage 15 000), 10,00 Fr violet foncé « Jungfrau » (Z. 131 / tirage 11 300), 5,00 Fr bleu « Rütli » (Z. 178 / tirage 12 500), 10,00 Fr vert « Jungfrau » (Z. 179 / tirage 9 000), et 3,00 Fr brun « Mythen » (Z. 177 / tirage 8 000).



Fig. 15 & 15a

Schweiz - Suisse - Svizzera		Aufgabennummer N° de commande N° d'impression		Wertangabe Valeur indiquée Valore dichiarata		Franco 5/10	
Abschnitt - Compen - Cedola		880 Genève 10 Soc. des Nations		Bulletin d'expédition		Buletino di spedizione	
Kann vom Empfänger abgetrennt werden. Peut être détaché par le destinataire. Può essere staccata dal destinatario.		Genève 10 Soc. des Nations		Stärke - colla - invii		Art der Verpackung Nature de l'emballage Natura dell'imballaggio	
Bureau de la SOCIÉTÉ DES NATIONS		16 V. 2012		1		1	
Absender - Expéditeur - Mittente		World Peace Foundation		Kontostelle Remboursement Rimborsio		Fr.	
SOCIÉTÉ DES NATIONS		40, Mt. Vernon Street		An		A	
15 MAI 1929		Boston		Destinationsort Lieu de destination Luogo di destinazione		Boston	
SERVICE DE DISTRIBUTION		Mass, Etats-Unis		Symbel und Nummer Rue et numéro Riviera e numero		Mass, Etats-Unis	
Zollensempel		Zu zahlende Droits de douane Diritti doganali		Ladung Ablösung Avvisamento		Anwech Bureau Ufficio	
No. 1845. - IV. 27. 2.000.000.		Basel 17 Transit		A 5 (148 x 210) - 40. n. 150.			

Fig. 16 - Bulletin d'expédition (formule N° 1845. - IV.27) pour l'expédition d'un colis de 9,400 kg par la GENÈVE / SOCIÉTÉ DES NATIONS le 16 mai 1929 via Basel 17 pour les États-Unis à Boston.

## 2 : Les valeurs surchargées pour le B.I.T.

Ces timbres-poste sont émis à partir du 27 mars 1923 et vendus oblitérés au public le même jour. Les documents affranchis par au moins une de ces valeurs sont encore plus difficiles à trouver que ceux avec des timbres-poste surchargés pour la S.D.N.

Les valeurs surchargées B.I.T. sont les suivantes : 3,00 Fr rouge « Mythen » (Z. 142 / tirage 40 000), 5,00 Fr bleu outremer « Rütli » (Z. 130 / tirage 15 000), 10,00 Fr violet foncé « Jungfrau » (Z. 131 / tirage 9 600), 5,00 Fr bleu « Rütli » (Z. 178 / tirage 11 300), 10,00 Fr vert « Jungfrau » (Z. 179 / 8 000), et 3,00 Fr brun « Mythen » (Z. 177 / tirage 7 800).



Fig. 17

Fig. 18 - Bulletin d'expédition (formule N° 1845) pour l'expédition de trois colis postaux du BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL / SOCIÉTÉ DES NATIONS remis au bureau de GENÈVE CONS. MESS. le 31 décembre 1925 pour la Turquie à Constantinople, avec cachet d'arrivée au verso GALATA 2 COLIS POSTAUX le 16 janvier 1926 (via Chiasso 2) selon le tarif (3,45 Fr x 3 = 10,35 Fr par la voie d'Italie - Brindisi).

## CONCLUSION

Cette première série de timbres-poste « grand format » imprimés en taille-douce reste le témoin d'une époque où la qualité artistique du résultat final guidait toutes les étapes de la fabrication de ceux-ci. Certes, la valeur faciale élevée de ces timbres-poste a pu être un frein pour de nombreux collectionneurs, en particulier pour les exemplaires neufs, sans compter pour ceux sans traces de charnière ! Les exemplaires oblitérés sont bon marché et avec un peu de recherche, ceux avec une oblitération centrale se trouvent facilement. Pour les amateurs d'histoire postale, l'étude de leurs utilisations a été souvent négligée et c'est vers cette voie, à mon avis, qu'il faudrait se diriger de nos jours.

## SOURCES

- *Specialkatalog Schweiz*. Zumstein, XXV Auflage, Band 1, 2000.
- Charles Misteli, *Les timbres S.D.N. et B.I.T.* Club philatélique et aéropostal de Genève, 1943.
- Bibliothèque des PTT suisses à Berne : décrets et ordres de service (1914-1942).